

La Régie Communale Autonome de Charleroi recrute :

Un responsable des relations avec les usagers en matière de stationnement

La Régie Communale Autonome de Charleroi souhaite recruter un responsable des relations avec les usagers du stationnement (H, F, X), à durée indéterminée, à temps plein (38h/semaine), afin d'informer, d'aider et d'orienter les usagers (les administrations, les écoles, les commerces et les entreprises notamment) sur les modalités du stationnement à Charleroi et ses alternatives.

Conditions de diplôme

Pour être sélectionné, le candidat sera au minimum titulaire :

- D'un baccalauréat en communication, journalisme, marketing, sciences humaines et sociales, géographie, graphisme, ou autre en lien avec la fonction.

Une expérience dans le milieu de la mobilité est un plus.

Descriptif de la fonction

La personne recrutée sera le point de contact unique (SPOC) de la RCA, chargée de renseigner les usagers, dans toute leur diversité et de les conseiller sur toutes les questions en lien avec le stationnement dans l'intra-ring. Dans ce cadre, elle sera amenée à se rendre au sein de diverses structures afin de rencontrer les usagers et de leur proposer des solutions adaptées.

En parallèle, elle concevra et mettra en œuvre tout moyen, action, réseau de communication visant à faciliter la transmission des informations relatives à la mise en œuvre du règlement redevance et leur compréhension, vers l'extérieur.

Elle élaborera des stratégies visant à améliorer la communication entre la RCA et ses usagers en matière de stationnement.

En tant que responsable des relations avec les usagers, elle est le porte-parole de la RCA en matière de stationnement et contribue à améliorer son image.

Elle travaille en collaboration avec le Directeur gérant et ses équipes du Pôle Mobilité.

Compétences et qualités requises

Profil « bon communicateur » à l’oral comme à l’écrit ;

Capacité à s’approprier la logique du Plan de stationnement et les enjeux en matière de mobilité ;

La maîtrise des outils informatiques liés à la fonction est requise ;

L’aisance avec les outils de création de contenu et de cartographie est un plus ;

Être capable de s’organiser et de s’adapter ;

Être autonome et dynamique ;

Être disponible ;

Avoir un intérêt particulier pour la Ville de Charleroi et sa mobilité ;

Avoir les connaissances minimales du fonctionnement d’une Commune et de sa Régie.

Ce que la RCA propose

- Rémunération fixée par la RGB, au grade D6 (baccalauréat divers) ou B1 (spécifique à la fonction) ;
- Chèques-repas ;
- Abonnement téléphonique ;
- Un contrat à durée indéterminée ;
- Un temps plein (38h/semaine) ;
- Un horaire flexible.

Modalités de candidature

Les candidatures doivent parvenir par courrier au secrétariat du siège social de la RCA – **Avenue de Waterloo, 2/4 à 6000 Charleroi** - ou par voie électronique sur l’adresse - **secretariat@rca.charleroi.be** – au plus tard le ~~19 juillet 2024~~ **15 septembre 2024** (date de la poste ou du mail faisant foi). Pour être recevable, le dossier de candidature devra obligatoirement être composé ; d’une lettre de motivation, d’un curriculum vitae, d’une copie du diplôme, ainsi que d’une note d’une page décrivant la vision de la mission et de la fonction.